

Flash Economie

6 juillet 2017 - 808

Quels effets si une Europe sociale est mise en place ?

La réflexion progresse en Europe, accélérée par les développements politiques récents, sur la mise en place d'une « Europe sociale », qui impliquerait par exemple :

- un salaire minimum décent dans tous les pays ;
- une protection sociale suffisante dans tous les pays.

Quelles seraient les conséquences de cette évolution ?

- la diminution de la concurrence par les coûts entre les pays européens, ce qui est favorable ;
- le ralentissement de la vitesse de rattrapage des pays aux revenus les plus faibles, puisque leur avantage de compétitivité-coût sera réduit, ce qui est défavorable ;
- une perte de compétitivité vis-à-vis du Reste du Monde, qui nécessiterait une politique de dépréciation de l'euro pour la corriger.

Il faut se rendre compte que l'Europe sociale est plutôt favorable aux pays d'Europe de l'Ouest, défavorable aux pays d'Europe de l'Est, ce qui risque de la rendre difficile à mettre en place.

Patrick Artus

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 @PatrickArtus

www.research.natixis.com

BANQUE DE GRANDE CLIENTELE
EPARGNE ET ASSURANCE
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

Qu'impliquerait une « Europe sociale » ?

Les autorités européennes réfléchissent aujourd'hui au **contenu d'une Europe sociale**, qui serait un moyen de lutter contre l'idée que l'Europe n'apporte que de l'austérité.

Quel pourrait être le **contenu d'une Europe sociale** ?

- **un salaire minimum décent dans tous les pays**, ce qui impliquerait une hausse du salaire minimum dans les pays où il est très faible (**tableau 1**) ;
- **une protection sociale suffisante dans tous les pays**, ce qui imposerait une hausse de la générosité de la protection sociale dans les pays où elle est faible (**tableau 2**).

Tableau 1 : Salaire minimum (en euros par mois)

	Belgique	Bulgarie	Croatie	Rép. Tchèque	Autriche	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Lettonie	Lituanie
2002	1163,0	51,2	-	194,8	118,2	1154,3	-	582,0	204,1	1008,9	100,2	124,6
2003	1186,3	56,5	-	196,4	138,1	1215,1	-	606,5	187,5	1073,2	107,9	124,5
2004	1186,3	61,4	-	211,0	158,5	1286,1	-	630,8	210,7	1183,0	121,8	144,8
2005	1210,0	76,7	-	239,3	171,9	1217,9	-	667,7	230,6	1292,9	114,9	159,3
2006	1234,0	81,8	-	279,2	191,7	1254,3	-	709,7	220,6	1292,9	129,3	173,8
2007	1283,0	92,0	-	278,6	230,1	1280,1	-	767,6	266,1	1461,9	172,3	202,7
2008	1335,8	112,5	379,6	334,8	278,0	1321,0	-	794,0	293,1	1461,9	227,1	231,7
2009	1387,5	122,7	386,9	309,1	278,0	1337,7	-	862,8	263,3	1461,9	255,8	231,7
2010	1387,5	122,7	390,9	311,4	278,0	1343,8	-	862,8	257,0	1461,9	253,8	231,7
2011	1443,5	122,7	380,2	328,6	278,0	1365,0	-	876,6	293,1	1461,9	282,0	231,7
2012	1472,4	148,3	374,3	312,0	290,0	1425,7	-	683,8	323,2	1461,9	287,1	231,7
2013	1501,8	158,5	400,7	308,3	320,0	1430,2	-	683,8	332,4	1461,9	284,7	289,6
2014	1501,8	173,8	398,3	309,6	355,0	1445,4	-	683,8	328,2	1461,9	320,0	289,6
2015	1501,8	194,3	398,9	337,6	390,0	1457,5	1440,0	683,8	333,4	1461,9	360,0	325,0
2016	1531,9	214,8	414,5	364,9	430,0	1466,6	1440,0	683,8	350,1	1546,4	370,0	380,0
2017	1531,9	235,2	433,4	407,1	470,0	1480,3	1498,0	683,8	411,5	1563,3	380,0	380,0

	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Pologne	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne	Royaume-Uni
2002	1322,5	532,4	1231,8	187,2	406,0	52,4	112,0	417,9	515,9	1038,8
2003	1368,7	539,6	1264,8	178,7	416,0	66,4	134,1	443,0	526,4	998,3
2004	1403,0	547,7	1264,8	182,2	426,0	68,9	152,5	464,5	572,6	1107,7
2005	1466,8	561,5	1264,8	210,2	437,2	86,0	169,2	490,7	598,5	1186,6
2006	1503,4	584,2	1284,6	221,7	450,0	92,4	179,9	511,6	631,1	1200,7
2007	1570,3	601,9	1317,0	248,4	470,2	124,4	226,0	521,8	665,7	1310,1
2008	1609,5	617,2	1356,6	336,0	497,0	137,3	268,2	566,5	700,0	1149,9
2009	1682,8	634,9	1398,6	286,6	525,0	142,6	295,5	589,2	728,0	1112,6
2010	1724,8	659,9	1416,0	317,6	554,2	137,3	307,7	734,2	738,9	1169,5
2011	1757,6	665,0	1435,2	347,3	565,8	157,9	317,0	748,1	748,3	1083,6
2012	1801,5	685,1	1456,2	353,0	565,8	157,3	327,0	763,1	748,3	1244,4
2013	1874,2	702,8	1477,8	368,9	565,8	179,4	337,7	783,7	752,9	1189,9
2014	1921,0	718,0	1495,2	404,2	565,8	205,3	352,0	789,2	752,9	1301,3
2015	1923,0	720,5	1507,8	417,6	589,2	234,8	380,0	790,7	756,7	1509,7
2016	1923,0	728,0	1537,2	417,0	618,3	276,3	405,0	790,7	764,4	1447,1
2017	1998,6	735,6	1551,6	453,5	649,8	275,4	435,0	805,0	825,7	1396,9

Sources : Eurostat, Natixis

Tableau 2 : Prestations sociales (benefits, en % du PIB valeur, en 2016)

Belgique	Bulgarie	Rép. Tchèque	Danemark	Allemagne	Estonie	Irlande	Grèce	Espagne	France
17,2	11,9	12,3	16,9	15,6	12,0	8,7	19,9	15,6	19,8
Croatie	Italie	Chypre	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Hongrie	Malte	Pays-Bas	
13,9	20,2	14,3	10,6	10,7	15,0	13,0	10,3	11,4	
Autriche	Pologne	Portugal	Roumanie	Slovénie	Slovaquie	Finlande	Suède	Royaume-Uni	
19,2	15,3	17,1	10,7	16,0	13,9	19,8	13,2	13,7	

Sources : AMECO, Natixis

Quelles seraient les conséquences de la mise en place d'une Europe sociale ?

Les conséquences de la mise en place d'une Europe sociale

- (1) Il y aurait diminution de la concurrence par les coûts entre les pays européens, ce qui est une bonne nouvelle. L'harmonisation du niveau de générosité des prestations sociales conduirait à celle des impôts des entreprises, alors qu'aujourd'hui la fiscalité des entreprises (tableaux 3 et 4) est un des supports de la concurrence entre les pays.

Tableau 3 : Cotisations sociales des entreprises (en % du PIB valeur, en 2016)

Belgique	Bulgarie	Rép. Tchèque	Danemark	Allemagne	Estonie	Irlande	Grèce	Espagne	France
8,3	4,9	9,5	0,0	6,6	11,0	2,5	4,4	8,3	11,2
Croatie	Italie	Chypre	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Hongrie	Malte	Pays-Bas	
6,3	8,7	5,8	5,9	8,3	4,5	8,0	2,5	5,3	
Autriche	Pologne	Portugal	Roumanie	Slovénie	Slovaquie	Finlande	Suède	Royaume-Uni	
6,9	5,4	5,2	4,9	5,6	8,0	8,8	3,5	4,3	

Sources : AMECO, Natixis

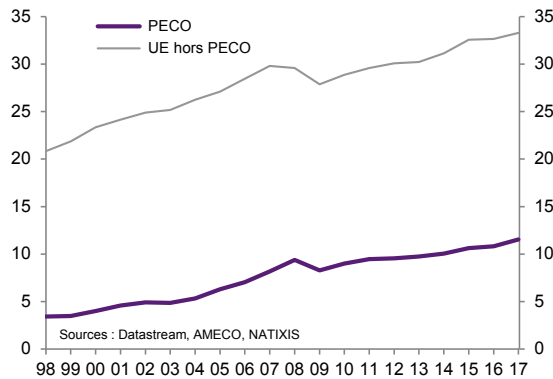
Tableau 4 : Taux d'imposition des profits des sociétés (en %)

Pays	2016	Pays	2016
Allemagne	30,2	Estonie	20,0
France	34,4	Lettonie	15,0
Espagne	25,0	Lituanie	15,0
Italie	31,3	Malte	35,0
Pays-Bas	25,0	Chypre	12,5
Belgique	34,0	Royaume-Uni	20,0
Autriche	25,0	Suède	22,0
Finlande	20,0	Danemark	22,0
Portugal	29,5	Pologne	19,0
Grèce	29,0	Hongrie	20,6
Irlande	12,5	République Tchèque	19,0
Slovaquie	22,0	Bulgarie	10,0
Slovénie	17,0	Roumanie	16,0
Luxembourg	29,2		

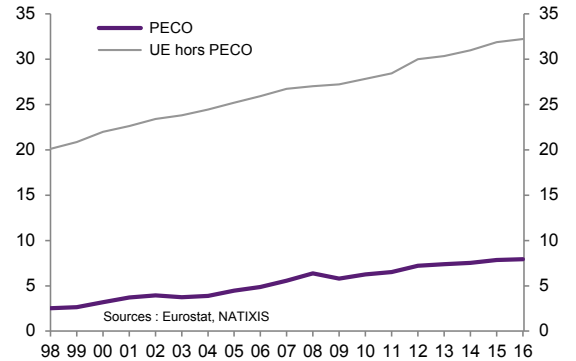
Sources : OCDE, Commission Européenne, Natixis

(2) Le rattrapage de niveau de vie par les pays européens au revenu le plus faible serait freiné puisque les coûts de production dans ces pays seraient accrus. Le rattrapage de niveau de vie des pays d'Europe Centrale (graphique 1) est lié aujourd'hui à ce que, ayant des coûts salariaux et une pression fiscale plus faibles que ceux du reste de l'UE (graphiques 2 et 3), ils gagnent des parts de marché vis-à-vis des autres pays européens (graphiques 4 et 5). Si les pays d'Europe Centrale doivent augmenter les bas salaires et la générosité de la protection sociale, alors leur avantage de compétitivité (coût et fiscale) sera réduit.

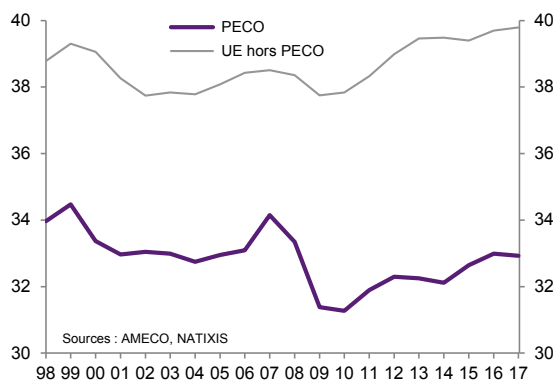
Graphique 1
PIB par habitant (en milliers d'euros)



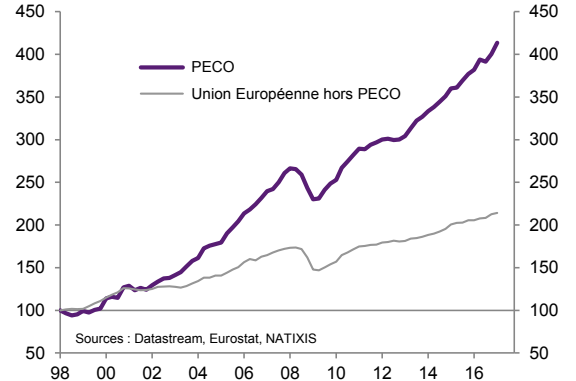
Graphique 2
Salaire horaire dans l'industrie manufacturière y compris cotisations sociales (€)



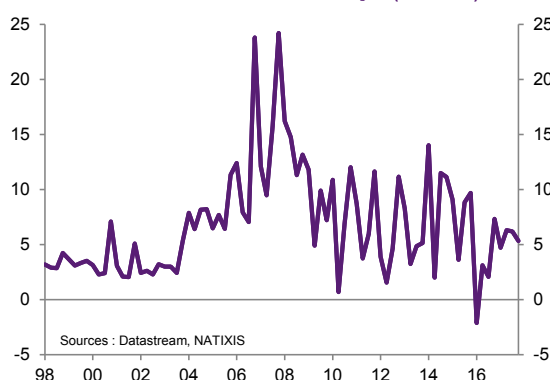
Graphique 3
Pression fiscale (en % du PIB valeur)



Graphique 4
Exportations en volume (100 en 1998:1)



Graphique 5
PECO : investissements directs reçus (en Mds \$)



(3) Globalement, la compétitivité-coût de l'Union Européenne serait réduite par rapport au Reste du Monde, mais ceci pourrait être corrigé par une dépréciation de l'euro (qui entraînerait celle des autres monnaies des pays de l'UE).

Synthèse : une divergence d'intérêts entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est

La plupart des pays d'Europe de l'Ouest (à l'exception de ceux qui pratiquent la concurrence fiscale et sociale, comme l'Irlande) ont intérêt à la mise en place d'une Europe sociale qui réduirait l'utilisation des politiques salariales et fiscales non coopératives en Europe. Mais l'Europe sociale réduirait aussi la vitesse de convergence des pays d'Europe Centrale, dont les coûts de production augmenteraient. Il sera donc difficile probablement de trouver un consensus sur la question de l'Europe sociale entre les pays d'Europe de l'Ouest et les pays d'Europe Centrale.

Avertissement

Ce document d'informations (pièces jointes comprises) est strictement confidentiel et s'adresse exclusivement à une clientèle de professionnels ou d'investisseurs qualifiés. Il ne peut être divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseillers, ni toute autre personne ne doit accepter d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseillers respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est supervisée par l'European Central bank (ECB).

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision.

Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACPR et réglementée par les « Financial Conduct Authority » et « Prudential Regulation Authority » pour ses activités au Royaume-Uni. Les détails concernant la régulation qu'exercent la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority peuvent être obtenus sur simple demande à la Succursale de Londres.

Natixis est agréée en Allemagne par l'ACPR en qualité de Banque - prestataire de services d'investissement et soumise à sa supervision. NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland est régulée en matière limitée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. L'envoi / la distribution de ce document en Allemagne est réalisé par / sous la responsabilité de Natixis Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la « Dubai Financial Services Authority (DFSA) » pour l'exercice de ses activités au « Dubai International Financial Centre (DIFC) ». Ce document n'est diffusé qu'aux Clients Professionnels, définis comme tels selon les règles de la DFSA ; à défaut le destinataire doit retourner le document à Natixis. Le destinataire reconnaît que le document ainsi que son contenu n'ont été approuvés par aucun régulateur ou autorité gouvernementale des pays du Conseil de Coopération du Golfe ou du Liban.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Ce document ne peut être distribué à aucune autre personne aux Etats-Unis. Chaque « major U.S. institutional investors » qui reçoit ce document, s'engage par cet acte, à ne pas en distribuer l'original ni une copie à quiconque. Natixis Securities Americas LLC, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propres agréée aux Etats-Unis et membre de la FINRA, est une filiale de Natixis. Natixis Securities Americas LLC n'est impliquée d'aucune manière dans l'élaboration de cette publication et en conséquence ne reconnaît aucune responsabilité quant à son contenu. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les collaborateurs de Natixis, qui ne sont pas associés de Natixis Securities Americas LLC et n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'analyste auprès de la FINRA et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

Les opinions et avis sur des titres ou émetteurs figurant dans ce document reflètent uniquement les opinions et avis de leur(s) auteur(s). Les recommandations émises dans ce document n'influencent en aucune manière, que ce soit directement ou indirectement, la rémunération du ou des auteur(s) de ce document.

JE (NOUS), SOUSSIGNE(S), LE(S) AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT, CERTIFIE (CERTIFICATIONS) PAR LA PRESENTE QUE LES OPINIONS ET AVIS SUR L'ENTREPRISE OU LES ENTREPRISES ET SES OU LEURS TITRES FIGURANT DANS CE DOCUMENT REFLETTENT, SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES OPINIONS ET AVIS DE LEUR(S) AUTEUR(S) ET QUE LES RECOMMANDATIONS, OPINIONS ET AVIS EMIS DANS CE DOCUMENT N'INFLUENCENT EN AUCUNE MANIERE, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, LA REMUNERATION DU OU DES AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT.

Les opinions et avis des auteurs peuvent diverger. Ainsi, Natixis, ses filiales et les entités qui lui sont liées, peuvent publier des documents et analyses contradictoires et/ou parvenir à des conclusions différentes à partir des informations présentées dans ce document. Pour toute demande d'information supplémentaire sur une opération sur un titre ou un instrument financier mentionnée dans ce document, veuillez contacter votre point de contact chez Natixis Securities Americas LLC par courrier électronique ou voie postale à l'adresse suivante 1251 Avenue of the Americas, New York, NY 10020.

Les valeurs citées peuvent faire l'objet d'avertissements spécifiques. Elles sont accessibles sur le site Natixis à cette adresse :

<https://www.research.natixis.com/GlobalResearchWeb/main/globalresearch/DisclaimersSpecifiques>